



PROCES VERBAL DE LA SEANCE
COMITE SYNDICAL DU 22 JUIN 2026
Salle Polyvalente – MAISON ROUGE

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le 02/10/2026
ID : 077-200087021-20260928-2026_DCS_040-DE

Date de convocation : 16 juin 2026

Nombre de délégués en exercice : 132

Nombre de délégués présents : 94

Nombre de suffrages : 95

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux juin, à dix-huit heures trente, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle polyvalente de la Commune de Maison Rouge (77370), sous la Présidence de M. Tony PITA, Président,

Présents :

Communauté de Communes des deux Morin :

ARLUISON Frédéric, titulaire - BEAUJEAN Serge, titulaire - CLAY Déborah, titulaire - DE SOUSA Frédéric, titulaire - DE VESTELE Philippe, titulaire - DEMAISON Maurice, titulaire - FERNANDEZ Patrice, titulaire - GUIGNIER Marie-France, titulaire - HORVATH Pascal, titulaire - JOZON Michel, titulaire - LAFOND Marguerite, titulaire - LECOQ Claude, titulaire - LEFEBVRE Paul, titulaire - LUQUOT Cécile, titulaire - MALVAUX Frédéric, titulaire - MAZURE Philippe, titulaire - PAIX Josiane, titulaire - PHILIPPE Grégory, titulaire - THOMINET Nicolas, titulaire - VAN DER SCHUEREN James, titulaire - CHENTOUF Amar, suppléant - FRISSON Thierry, suppléant - VANCOILLIE Jacky, suppléant -

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

CALUCH Laurent, délégué titulaire - DUCREUX Jean-Pierre, délégué titulaire - DUTILLET Serge, délégué titulaire - HIERNARD Thierry, délégué titulaire - IGNASIAK Alain, délégué titulaire - JACQUEMINET Joël, délégué titulaire - JOMIE Jacques, délégué titulaire - LIGONNIERE Boris, délégué titulaire - PACHOT Briac, délégué titulaire - SOULIER Lylian, délégué titulaire - KURAS Leslie, suppléante - LECLERC Ludivine, suppléante -

Communauté de Communes du Provinois :

ALHY Nino, titulaire - ARTHUR Olivier, titulaire - BANNE Pascal, titulaire - BONICI Claude, titulaire - BOULET Christine, titulaire - BOURDON Louis, titulaire - CANAPI Marie-Pierre, titulaire - DE BISSCHOP Brice, titulaire - de MEULENAERE Alexandre, titulaire - DE TROYER Marc, titulaire - DELABARRE Romain, titulaire - DUGUE Florent, titulaire - FLEJO Alexandre, titulaire - GODRON Guy, titulaire - KARTNER Jean-Noël, titulaire - LEBAT Patrick, titulaire - LEGRAND Martine, titulaire - MARCHAND François, titulaire - MAZZUCHELLI Olivier, titulaire - PELLICIARI Bruno, titulaire - PERNEL Fabien, titulaire - PINSARD Christophe, titulaire - PITA Tony, titulaire - POINT Denis, titulaire - POUYES Christophe, titulaire - SIMONY Jacques, titulaire - CIOTTI Martine, suppléante - LANGE Aurélie, suppléante - MOREL Valérie, suppléante - MORIN François, suppléant - PIERRU Hugo, suppléant -

Communauté de Communes du Bassée Montois :

BALLAGUET Jean-Pierre, titulaire - BAUDET Jean-Pierre, titulaire - CHAINEAU Francis, titulaire - CHARLE Eric, titulaire - DANIEL Pierre, titulaire - DORMION Jean-Claude, titulaire - DRENNE Eric, titulaire - ESPIGARES Axel, titulaire - FLAMEY Francis, titulaire - GAUCHER Olivier, titulaire - GAY Colette, titulaire - JAMBUT Gérard, titulaire - LAMOTTE Xavier, titulaire - LEGENDRE Isabelle, titulaire - LEMORE Christine, titulaire - MAINFROY Marie, titulaire - MALVAUX Sylvie, titulaire - MARTIN José, titulaire - MULLER Jennifer, titulaire - MURITH Bernard, titulaire - PODOROJNIY Anastasia, titulaire - RAIN Patrick, titulaire - ROUSSEL Véronique, titulaire - SAUNIER Denis, titulaire - VERRIER Didier, titulaire - ATARODI Siavash, suppléant - MONMART Alain, suppléant

Commune de Vieux Champagne : -

Commune de Vanvillé : -

Commune de Saint Just en Brie :

MAROT Aymeric, titulaire -

Excusés :

Communauté de Communes des deux Morin :

CHAPON Sylvie - CHAPOTOT Thomas - GRYPONPREZ Nicolas - LEMAIRE Alain - RAHAULT Sébastien - SAINT-OMER Denis - SERVAT Valérie -

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

BEAUVALLLET Pierre - CABARIBERE Florian - CARLIER Dominique - PARDON Dominique - THIBAUT Pascal - THOS Mickael -

Communauté de Communes du Provinois :

BAALI CHERIF Chérifa - BELLACHE Chantal - CAUMARTIN Pierre - CHARPENTIER Cécile - DAVY Jérôme - FORTIN Philippe - GALLOIS Catherine - HOTIN-LETANG Julie - JACOB Marc -

Communauté de Communes du Bassée Montois :

ANDRE Valérie - BOURLETT Stéphanie - GRIFFE Jérôme – LAMBLA David - LUCE Laure -
Nathalie - SOSINSKI Sandrine - TALBOURDET Dominique - TORRAO Jennifer - VASU

Commune de Vieux Champagne :

MEDJANI Nadia –

Commune de Vanvillé : -

GOLFIER Luc –

Commune de Saint Just en Brie : -

Absents :

Communauté de Communes des deux Morin :

EUGENE Jean-Baptiste - LEGROS Lionel – LONGATTE Sébastien – MONTREDON Rozalla -

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

MACHURÉ Dominique –

Communauté de Communes du Provinois :

CLAUSS Cyril - COGNYL Gérard – MAISONNEUVE Philippe - PERRINO Fabien -

Communauté de Communes du Bassée Montois :

CHANTRE Brice – CHARPENTIER Nora - DELETTRE Isabelle - LAWSON Latevi – RAY Daniel -

Commune de Vieux Champagne : -

Commune de Vanvillé : -

Commune de Saint Just en Brie : -

Pouvoirs :

SOSINSKI Sandrine à LAMOTTE Xavier

Etaient invités : B. CARRÉ, C. BOURILLON, A. DELALOT,

Secrétaire de Séance : José MARTIN

————— ◊ —————

Désignation du secrétaire de séance

Le président de séance propose de désigner M José MARTIN comme secrétaire de séance

Aucune personne ne s'y opposant

M José MARTIN est désigné secrétaire de séance

————— ◊ —————

Approbation PV séance du lundi 22 Juin 2026 à Maison Rouge

Le procès-verbal de la réunion, du lundi 22 Juin 2026 à Maison Rouge a été transmis à chacun des membres du Comité syndical par voie électronique avec les convocations pour la présente séance

Après en avoir délibéré,

Le Comité syndical à l'unanimité des membres présents et représentés

APPROUVE le procès-verbal de la séance du lundi 22 juin 2026 qui n'appelle aucune observation

————— ◊ —————

Fixation des indemnités des élus

L'article L. 5211-12 du CGCT fixe les montants et modalités de versement des indemnités de fonction pouvant être perçus par le Président et les vice-présidents.

Le président rappelle qu'il appartient au Comité syndical de déterminer les taux des indemnités des élus pour l'exercice de leur fonction.

Pour les syndicats Mixtes fermés ayant une population entre 100000 et 199999 habitants, les indemnités maximales s'établissent comme suit :

- Indemnité maximale du Président : 35,44 % de l'indice brut terminal du traitement des fonctionnaires,
- Indemnité maximale des vice-présidents : 17,72 % de l'indice brut terminal du traitement des fonctionnaires

Les montants ainsi déterminés constituent une enveloppe financière qui peut être répartie entre le Président et les vice-présidents exerçant une délégation.

Le président propose que les élus perçoivent le montant maximum des indemnités.

Le Comité syndical, entendu le Président et après en avoir délibéré,

FIXE le montant de l'enveloppe des indemnités de fonction au montant maximal autorisé

DECIDE de fixer le taux des indemnités du Président et des 4 Vice-Présidents, au taux proposés par le Président, soit :

- Indemnité maximale du Président : 35,44 % de l'indice brut terminal du traitement des fonctionnaires,
- Indemnité maximale des vice-présidents : 17,72 % de l'indice brut terminal du traitement des fonctionnaires,

DIT que la dépense sera prévue au budget de chaque année.

Présentation Power point : Diapositive 3



Election des membres du conseil d'exploitation de la régie

L'article 7 des statuts de la Régie précise l'obligation de création d'un Conseil d'exploitation pour la régie.

Le Conseil d'exploitation de la Régie est composé de **9 membres** :

- le président du S2e77 est membre de droit,
- 8 membres désignés par le Comité syndical au sein des délégués des communes du territoire gérées en régie.

Le président précise qu'au titre de l'article L2121-22 du CGCT, le comité syndical peut décider à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations et aux représentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin

N'ayant aucune opposition, le Comité **décide à l'unanimité**, au titre de l'article L2121-22 du CGCT, de ne pas procéder au scrutin secret et de voter à main levée

Suite à la demande des candidatures par mail le 1^{er} juin, le Président a enregistré les candidatures de :

CHANTRE	Brice
DE MEULENAERE	Alexandre
HORVATH	Pascal

JACOB	Marc
LUCE	Laure
MARTIN	José
PERRINO	Fabien
ROUSSEL	Véronique

Aucun délégué supplémentaire ne souhaitant candidaté, l'élection des membres est faite à main levée

A l'issue du vote à main levée, sont **nommés à l'unanimité** :

CHANTRE	Brice
DE MEULENAERE	Alexandre
HORVATH	Pascal
JACOB	Marc
LUCE	Laure
MARTIN	José
PERRINO	Fabien
ROUSSEL	Véronique

membres du conseil d'exploitation de la régie SNE77

Présentation Power point : Diapositives 6 à 7

Election des membres de la commission d'appel d'offre -CAO

Le président rappelle que la Commission d'Appel d'Offres (C.A.O) :

- est une commission investie du pouvoir de décision dans le cadre de certaines procédures de marché public.
- est une émanation de l'organe délibérant
- est composée:
 - D'un président : le Président du syndicat ou son représentant, Président de droit de la commission,
 - De 5 titulaires et 5 suppléants, élus au sein du comité syndical

Au titre de l'article L2121-22 du CGCT, le comité syndical accepte à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, et de procéder au vote à main levée

Suite à la réception des candidatures par mail et après inscription des candidatures auprès de l'assemblée, se portent candidats la liste suivante :

TITULAIRES		SUPPLEANTS	
HORVATH	Pascal	BOULET	Christine
LAMOTTE	Xavier	DELABARRE	Romain
LEFEBBRE	Paul	JAMBUT	Gérard
MARTIN	José	JOZON	Michel
PERNEL	Fabien	SIMONY	Jacques

A l'issue du vote à main levée, sont **nommés à l'unanimité** les membres de la liste proposée.

Suite à l'élection, le président informe que la Commission d'Appel d'Offres (CAO) est constituée comme suit :

- du président du S2e77 ou de son représentant
- des 5 titulaires et 5 suppléants

	NOM	Prénom
TITULAIRES	HORVATH	Pascal
	LAMOTTE	Xavier
	LEFEBBRE	Paul
	MARTIN	José
	PERNEL	Fabien
SUPPLEANTS	BOULET	Christine
	DELABARRE	Romain
	JAMBUT	Gérard
	JOZON	Michel
	SIMONY	Jacques

Présentation Power point : Diapositive 8



Election des membres de la commission de délégation de services publics - CDSP

Après rappel :

- des missions de la commission de délégation de services publics (CDSP)
 - Examiner les candidatures,
 - Dresser la liste des candidats admis à présenter une offre,
 - Ouvrir les plis contenant les offres des candidats retenus,
 - Analyser les offres, émettre un avis et dresser le procès-verbal d'analyse des offres,
 - Emettre un avis sur tout projet d'avenant à une convention de DSP entraînant une augmentation du montant global supérieure à 5.
- De l'article L1411-5 du CGCT définissant le nombre de membres

Le président précise qu'au titre de l'article L2121-22 du CGCT, le comité syndical peut décider à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations et aux représentations

N'ayant aucune opposition, le Comité **décide à l'unanimité**, de ne pas procéder au scrutin secret et de voter à main levée

Suite à la réception des candidatures par mail et après inscription des candidatures auprès de l'assemblée, se portent candidats la liste suivante :

TITULAIRES		SUPPLEANTS	
CLAY	Déborah	CANAPI	Marie Pierre
HORVATH	Pascal	HIERNARD	Thierry
JOZON	Michel	LUQUOT	Cécile
MARTIN	José	PELLICIARI	Bruno
RAY	Daniel	POINT	Denis

A l'issue du vote à main levée, sont **nommés à l'unanimité** les membres de la liste proposée.

À la suite de l'élection, le président informe que la Commission de Délégation de Service Public est constituée comme suit :

- du président du S2e77 ou de son représentant
- des 5 titulaires et 5 suppléants

TITULAIRES		SUPPLEANTS	
CLAY	Déborah	CANAPI	Marie Pierre
HORVATH	Pascal	HIERNARD	Thierry
JOZON	Michel	LUQUOT	Cécile
MARTIN	José	PELLICIARI	Bruno
RAY	Daniel	POINT	Denis

Présentation Power point : Diapositive 9



Election des membres de la commission consultative des services publics locaux - CCSPL

Le président rappelle que les communes de plus de 10 000 habitants doivent créer une commission consultative des services publics locaux (CCSPL) pour l'ensemble des services publics qu'ils confient à un tiers par convention de délégation de service public ou qu'ils exploitent en régie dotée de l'autonomie financière.

Vu La présence d'une commune de plus de 10000 Habitants, le syndicat S2e77 a l'obligation de constituer une CCSPL

Il précise que la CCSPL est consultée pour avis par l'assemblée délibérante ou par l'organe délibérant sur :

- Tout projet de délégation de service public, avant que l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant se prononce dans les conditions prévues par l'article [L. 1411-4](#) ;
- Tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, avant la décision portant création de la régie ;
- Tout projet de partenariat avant que l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant ne se prononce dans les conditions prévues à l'article [L. 1414-2](#) ;
- Tout projet de participation du service de l'eau ou de l'assainissement à un programme de recherche et de développement, avant la décision d'y engager le service.

Et qu'elle examine chaque année sur le rapport de son président :

- Le rapport, mentionné à l'article [L. 1411-3](#), établi par le délégataire de service public ;
- Un bilan d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière ;
- Le rapport mentionné à l'article [L. 2234-1](#) du code de la commande publique établi par le titulaire d'un marché de partenariat.

Elle est présidée par le Président du syndicat ou son représentant et composée de 7 membres en plus du Président et d'une association locale.

Considérant qu'au titre de l'article L2121-22 du CGCT, le Comité syndical peut décider à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations et aux représentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin,

Le comité syndical accepte à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, et de procéder au vote à main levée

À la suite de la demande de candidatures par mail le 1^{er} juin, le Président a enregistré les candidatures de :

NOM	Prénom
CLAY	Déborah
LEFEBVRE	Paul
MALVAUX	Frédéric
MULLER	Jennifer
PERNEL	Fabien
RAY	Daniel
VASU	Adriana
ASSOCIATION AGRENABA	

Vu l'absence de nouvelles candidatures

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, à l'issu du vote à main levée, **PROCLAME** et **DESIGNE** l'ensemble des candidats pour siéger à la CCSPL

DIT que la CCSPL est constituée comme suit :

- PRESIDENCE : Monsieur Tony PITA ou son représentant
- MEMBRES

NOM	Prénom
CLAY	Déborah
LEFEBVRE	Paul
MALVAUX	Frédéric
MULLER	Jennifer
PERNEL	Fabien
RAY	Daniel
VASU	Adriana
ASSOCIATION AGRENABA	

Présentation Power point : Diapositive 10



Représentant GIP ID 77

Vu la délibération n° 2019-040 relative à l'adhésion du syndicat S2e77 au Groupement d'Intérêt Public ID 77.

Vu le renouvellement des membres du comité syndical,

en tant que membre associé, le S2e77 doit désigner un nouveau représentant au près du groupement d'intérêt public ID 77.

Le président propose d'être le représentant du syndicat

Vu l'absence d'autre candidature

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présent et représenté

DESIGNE M. Tony PITA comme représentant du syndicat au sein de l'assemblée générale d'ID77.



Désignation d'un représentant au SAGE Bassée Voulzie

Vu la nécessité de nommer un représentant du syndicat S2E77 au sein du SAGE Bassée Voulzie,
Vu les attributions de M Xavier LAMOTTE, Vice-président

Le président propose que M Xavier LAMOTTE comme représentant du S2e77 au SAGE Bassée Voulzie
Vu l'absence d'autre candidature

Le Comité syndical après avoir délibéré à l'unanimité

DESIGNE M. Xavier LAMOTTE comme membre représentant du S2e77 au SAGE Bassée Voulzie



Désignation d'un représentant à la CLE des 2 Morin

Considérant que le S2e77 est représenté au sein de la CLE, instance chargée du suivi, de la révision et de la mise en œuvre du SAGE ;

Considérant qu'il appartient au comité syndical de désigner son représentant appelé à siéger au sein de cette instance ;

Vu les attributions de Paul LEFEBVRE, vice-président

Vu l'absence de candidature

Le Président propose de nommer Paul LEFEBVRE

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité

DÉSIGNE M. Paul LEFEBVRE en qualité de représentant du S2e77 au sein de la Commission Locale de l'Eau du SAGE des Deux Morin ;



Compte de gestion et compte administratif 2025 – Régie SNE77

Selon les pièces jointes en annexes, les comptes font apparaître les résultats sur l'exercice 2024 suivants :

- un excédent de 714 340,64 € en section de fonctionnement
- un excédent de 22 951,15 € en section d'investissement

Compte tenu des reports au 31/12/2024, les résultats cumulés au 31/12/2025 s'élèvent à :

- un excédent de 1 963 795,72 € en section de fonctionnement
- un déficit de - 72 949,12 € en section d'investissement
- soit un résultat cumulé de clôture de 1 890 846,60€

Les résultats du Compte de Gestion 2025 sont identiques à ceux du Compte Administratif 2025.

Vu la présentation réalisée, le comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE le compte de gestion et le compte administratif 2025 de la Régie SNE77

Présentation Power point : Diapositives 13 à 20



Affectation des résultats 2025 Régie Sne77

Vu les résultats cumulés du Compte Administratif du Budget annexe de la Régie au 31/12/2025 s'élevant à

- Section de fonctionnement : 1 963 795,72 €
 - Section d'investissement : - 72 949,12 €
- Soit un résultat global cumulé de 1 890 846,60 €

Vu les restes à réaliser en dépenses au 31/12/2025 s'élevant à 43 274,02€ et l'obligation de couverture du déficit cumulés d'investissement par la constitution d'une réserve au compte 1068 de 116 223,14€

Il est proposé de réaliser l'affectation de résultat suivante :

AFFECTATION DES RESULTATS 31/12/2025	
1068	116 223,14
Report 002 (Section Fonctionnement)	1 847 572,58
Report 001 (Section Investissement)	-72 949,12
Total	1 890 846,60

Vu la présentation, Le comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE l'affectation des résultats 2025 de la régie SNE 77

Présentation Power point : Diapositive 21



Compte de gestion et compte administratif 2025 – S2e77

Selon les pièces jointes en annexes, les comptes font apparaître les résultats sur l'exercice 2025 suivants :

- un excédent de 7 509 207,45 € en section de fonctionnement
- un excédent de 4 989 951,70 € en section d'investissement

Compte tenu des reports au 31/12/2024, les résultats cumulés au 31/12/2025 s'élèvent à :

- un excédent de 13 723 547,19 € en section de fonctionnement
- un excédent de 654 301,10 € en section d'investissement
- soit un résultat cumulé de clôture de 14 377 848,29 €.

Les résultats de l'exercice 2025 du Compte de Gestion et du Compte Administratif sont égaux.

Il est cependant précisé que suite à un problème de reports au 001 et au 002 sur JVS, le compte administratif fait apparaître une différence sur les reports de

- 0.01 € en section d'investissement au 001
- 27 232 € en section de fonctionnement au 002

Ces deux différences seront régularisées automatiquement lors de la reprise des résultats au Budget supplémentaire 2026

Vu les explications données

Le comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE le compte de gestion et le compte administratif 2025 S2e77

Présentation Power point : Diapositives 22 à 46



Affectation des résultats 2025 S2e77

Vu la prise en compte erreurs des reports sur le compte administratif

Les résultats cumulés du S2e77 au 31/12/2025 (conformément au compte de gestion) s'élèvent à :

- Section de fonctionnement : 13 723 547,19 €
- Section d'investissement : 654 301,10 €
- Soit un résultat global cumulé de 14 377 848,29 €

Vu les restes à réaliser au 31/12/2025 s'élevant à

- 1 167 623,40 € en recettes
- et 3 500 964,13 € en dépenses,

Vu la gestion par zone budgétaire,

Vu l'obligation de couvrir le déficit d'investissement cumulé prenant compte des restes à réaliser,

Vu la volonté de procéder à la constitution d'une réserve au compte 1068 de 3 000 000,00 € sur la zone Nord Est,

Il est proposé l'affectation de résultat suivante :

	ZONE BM	ZONE Transpreau	ZONE NE	TOTAL GENERAL
1068	813 351,81	1 889 460,82	3 000 000,00	5 702 812,63
Report 002 (SF)	1 724 662,10	3 367 302,88	2 928 769,58	8 020 734,56
Report 001 (SI)	-578 000,41	-1 266 045,90	2 498 347,41	654 301,10
Total	1 960 013,50	3 990 717,80	8 427 116,99	14 377 848,29

Vu la présentation,

Le comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE à l'unanimité l'affectation des résultats de l'exercice 2025 comme proposé

AFFECTATION DE RESULTATS	
1068	5 702 812,63
Report 002 (SF)	8 020 734,56
Report 001 (SI)	654 301,10
Total	14 377 848,29

Présentation Power point : Diapositives 22 à 46

Décisions Modificative N°1- S2e77

Vu les intégrations d'immobilisations au 31/12/2025, il convient de réajuster les montants prévisionnels.

Cette décision modificative, sans impact budgétaire réel (écritures inter-sections via des chapitres d'ordre budgétaires), permettra de passer les amortissements rapidement et ne pas attendre le budget supplémentaire au mois de septembre

La décision modificative se résume comme ci-dessous

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap 042	68- Dot aux amortissements	40 000,00	Chap 042	747- quote part subv virée aux résultats	10 000,00
Chap 023	Virt Section Investissement	- 30 000,00			
	TOTAL	10 000,00		TOTAL	10 000,00

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap 040	139 - Amort.des subventions	10 000,00	Chap 040	28 - amortissement des biens	40 000,00
			Chap 021	Virt Section fonctionnement	- 30 000,00
	TOTAL	10 000,00		TOTAL	10 000,00

La décision modificative s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- 10 000 € en section de fonctionnement
- 10 000 € en section d'investissement

Soit un montant global de 20 000€ en dépenses et en recettes

Vu la présentation et les explications données, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents

APPROUVE la décision modificative N° 1

Présentation Power point : Diapositive 50



Admission en non-valeur

Vu les demandes d'effacement reçues par la banque de France au titre de dossier de surendettement

Vu les sommes d'entreprises en redressement ou liquidation judiciaire devenues irrécouvrables

Il est proposé de passer les effacements pour les montants ci-dessous

- Surendettement (3 dossiers) pour la somme de 1 483,13 € HT
- RJ-LJ (6 dossiers) pour la somme de 2 792,12 € HT

Vu les explications

Vu l'irrécouvrabilité

Vu les crédits budgétaires prévus à cet effet

Après en avoir délibéré,

Le Comité syndical à l'unanimité des membres présents et représentés

APPROUVE l'effacement des cotes présentées pour un montant global de 4 275,26€ HT

Présentation Power point : Diapositive 51



Stratégie protection de la ressource

La stratégie de protection des ressources s'inscrit dans le cadre du 12^e programme de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et sert de base à l'élaboration d'un programme pluriannuel d'actions visant à protéger les ressources en eau du Syndicat S2e77.

L'élaboration d'une stratégie de préservation de l'eau brute permettra d'identifier les priorités d'intervention et de coordonner, à l'échelle du territoire, les actions envisagées.

Cette stratégie aura pour objectif de garantir la protection qualitative et quantitative des ressources en eau et à décliner ces objectifs en un programme d'actions adapté à chaque problématique.

Dans ce cadre, le syndicat a défini une stratégie de protection de la ressource autour de 3 grands axes :

- AXE 1 – Connaitre et préserver la ressource
- AXE 2 – Accompagner vers la transition agro-écologique
- AXE 3 – Communiquer et sensibiliser

Un programme d'action sur les années 2026 à 2031 a été ainsi élaboré et est annexé à la délibération

Vu la présentation des différents axes

Vu la possibilité de prise en charge à 80% par l'agence de l'eau des différentes actions

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le comité syndical :

VALIDE la stratégie de protection de la ressource

S'ENGAGE à mettre en œuvre des actions concrètes en cohérence avec des objectifs du 12ème programme de l'Agence de l'Eau Seine Normandie

AUTORISE le Président à signer tous documents relatifs à la mise en place de cette stratégie.

Présentation Power point : Diapositives 52 à 56



Convention de servitude ENEDIS-Chatenay sur seine F 616Décisions

Suite à la demande du syndicat de l'abandon du transformateur privé et pose d'un transformateur public, sur le Chatenay sur Seine parcelle F616- La futaye

La Société ENEDIS souhaite régulariser administrativement ce site et donc établir une convention de mise à disposition d'occupation du terrain et signer une servitude avec le S2e77

Les frais de servitude sont à la charge d'Enedis.

Vu la demande d'ENEDIS pour la publication d'un acte de servitude, conformément aux termes de la convention sous seing privé.

Vu que les frais liés à cette opération seront à la charge d'ENEDIS

Le Comité Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE les dispositions qui précèdent ;

AUTORISE le Président à signer tous les documents à intervenir permettant leur mise en œuvre, et notamment l'acte de servitude sur la parcelle F616- La futaye à Chatenay Sur Seine.

Présentation Power point : Diapositive 57



Point divers

- **Référents S2e77**

Le président propose qu'en cas de fuites non prévues, de crises le s2e77 envoie un SMS au référent de la commune pour l'informer

Sauf spécification contraire de la mairie, le référent sera le Maire.

- **Agenda**

Le président présente l'agenda des prochaines réunions

- Commission d'appel d'offre : Vendredi 3 juillet 10h à Maison Rouge
- Bureau- Conseil d'exploitation : Lundi 14 septembre à Rebais
- Comité syndical : Lundi 28 Septembre à Maison Rouge

CLOTURE DE SEANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie la commune de Maison Rouge de son accueil.

La séance est levée à 20h00

Le président

Tony PITA



Le secrétaire de séance

José MARTIN





1



ORDRE DU JOUR

- Indemnités des Elus
- Election des membres des commissions (Conseil d'exploitation, CAO, CDSP, CCSPL)
- Désignation représentant ID 77 / SAGE Bassée Montois/ CLE des 2 Morin
- Compte administratif et compte de gestion Régie SNE 77
- Affectation des résultats 31/12/2025 Régie SNE 77
- Compte administratif et compte de gestion S2e77
- Affectation des résultats 31/12/2025 S2e77
- Décision modificative S2e77
- Non - valeurs
- Stratégie protection de la ressource
- Convention de Servitude Chatenay sur Seine - Enedis
- Points divers

2



Indemnités des élus

L'article L. 5211-12 du CGCT fixe les montants et modalités de versement des indemnités de fonction

Pour les syndicats Mixtes fermés ayant une population entre 100000 et 199999 Habitants :
les indemnités maximales :

- Président : 35,44 % de l'indice brut terminal du traitement des fonctionnaires
(soit 1 456,77€ Brut / mois)
- Vice-présidents : 17,72 % de l'indice brut terminal du traitement des fonctionnaires
(soit 728,38€ Brut / mois)



Proposition d'indemnités au montant maximum



ELECTIONS



ELECTIONS

Selon l'article L. 2121-21 du C.G.C.T ,

Les élections des membres doivent se faire au scrutin secret,

sauf accord unanime, il peut se faire à main levée



PROPOSITION DE FAIRE LES ELECTIONS à MAIN LEVÉE

5



CONSEIL D'EXPLOITATION



CONSEIL EXPLOITATION

- Consulté pour toutes questions d'ordre général intéressant le fonctionnement des régies eau potable
- Consultation est obligatoire.
- Membres sont désignés par le comité syndical
- Donne son avis sur les projets de budgets, les comptes et la nomination du directeur des régies.
- Peut procéder à toutes mesures d'investigation et de contrôle.

Composition selon les statuts actuels : le président + **8 membres**

6



CONSEIL D'EXPLOITATION

CANDIDATURES REÇUES

PITA Tony	VILLIERS ST GEORGES	Président
		8 membres
LUCE Laure	BABY	X
ROUSSEL Véronique	COUTENCON	X
HORVATH Pascal	LESCHEROLLES	X
MARTIN José	JUTIGNY	X
PERRINO Fabien	PROVINS	X
CHANTRE Brice	GRAVON	X
DE MEULENAERE Alexandre	BANNOST VILLEGAGNON	X
JACOB Marc	CHALAUTRE LA GRANDE	X

7



Commission d'Appel d'Offres

Intervient dans le cadre de procédure de marchés publics formalisés

Composition : Le président - **5 Titulaires / 5 suppléants**

CANDIDATURES REÇUES

PITA Tony	VILLIERS ST GEORGES		X
			5 Tit + 5 Supp
PERNEL Fabien	BOISDON	Titulaire	X
LAMOTTE Xavier	FONTAINE FOURCHES	Titulaire	X
LEFEBVRE Paul	MONTENILS	Titulaire	X
HORVATH Pascal	LESCHEROLLES	Titulaire	X
MARTIN José	JUTIGNY	Titulaire	X
BOULET Christine	COURCHAMP	Suppléant	
DELABARRE Romain	BETON BAZOCHES	Suppléant	
JAMBUT Gérard	ST SAUVEUR LES BRAY	Suppléant	
JOZON Michel	LA FERTE GAUCHER	Suppléant	
SIMONY Jacques	VOULTON	Suppléant	

8



Commission de Délégation de services Publics

Intervient dans le cadre de passation de DSP, a un Rôle consultatif, donne un avis sur les candidatures et les offres

Composition : Le président - **5 Titulaires / 5 suppléants**



CANDIDATURES REÇUES

			CDSP
			5 Tit + 5 Supp+ P
PITA Tony	VILLIERS ST GEORGES		X
			5 Tit + 5 Supp
CLAY Déborah	MEILLERAY	Titulaire	X
HORVATH Pascal	LESCHEROLLES	Titulaire	X
MARTIN José	JUTIGNY	Titulaire	X
RAY Daniel	CESSOY EN MONTOIS	Titulaire	X
JOZON Michel	LA FERTE GAUCHER	Titulaire	X
CANAPI Marie-Pierre	PROVINS	Suppléant	
HIERNARD Thierry	CHAILLY EN BRIE	Suppléant	
LUQUOT Cécile	VILLENEUVE / BELLOT	Suppléant	
PELLICIARI Bruno	LA CHAPELLE ST SULPICE	Suppléant	
POINT Denis	JOUY LE CHATEL	Suppléant	

9



Commission Consultative des Services Publics Locaux

Examine les rapports des délégataires, le RPQS, le bilan d'activité de la Régie, consultation pour tout projet de DSP

Composition : **8 membres dont le président + 1 Association**



CANDIDATURES REÇUES

			CCSPL
			7 membres + P +1 Ass
PITA Tony	VILLIERS ST GEORGES		X
			8 membres
PERNEL Fabien	BOISDON		X
LEFEBVRE Paul	MONTENILS		X
CLAY Déborah	MEILLERAY		X
ASSOCIATION	AGRENABA		X
MALVAUX Frédéric	SAINT SIMEON		X
MULLER Jennifer	MOUY / SEINE		X
VASU Adriana	LES ORMES SUR VOULZIE		X
RAY Daniel	CESSOY EN MONTOIS		X

10



Représentant ID 77



Vu le renouvellement des membres du comité syndical,
en tant que membre associé le S2e77 doit prendre une délibération
et désigner un nouveau représentant au près du groupement d'intérêt public ID 77.
Le président propose d'être le représentant

11



Représentant S2e77



SAGE BASSÉE VOULZIE

Xavier LAMOTTE



CLE DES 2 MORIN

Paul LEFEBVRE

12



13



Compte Administratif 2025 - Régie SNE 77

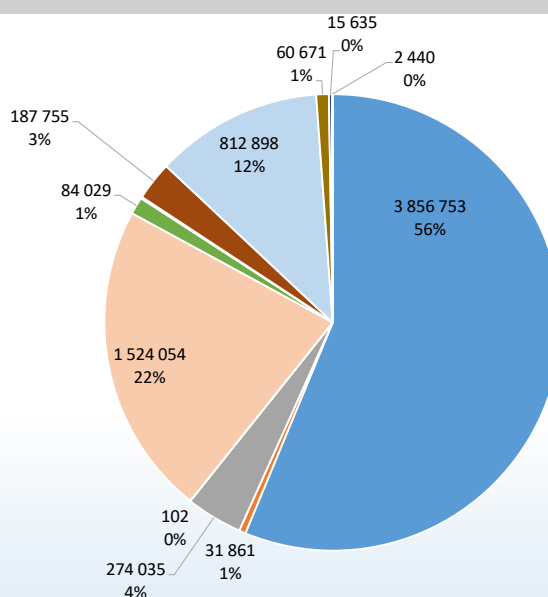
FONCTIONNEMENT								
DEPENSES				RECETTES				
	CUMUL Prev 2025	CA	% réalisation		CUMUL Prev 2025	CA	% réalisation	
011 Charges à caractère général	2 964 850	2 861 382	97%	002 Résultat d'exploitation reporté	1 249 455			
012 Charges de personnel	1 905 000	1 835 195	96%	013 Atténuations de charges	50 000	55 562	111%	
014 Atténuations de produits	1 349 325	1 201 465	89%	042 Opérations d'ordre entre sections	-			
022 dépenses imprévus	-			vente d'eau	-			
023 Virement à la section invest.	1 311 455			70 Ventes de produits fabriqués,	6 625 675	6 857 383	103%	
042 Opérations d'ordre entre sections	300 000	262 733	88%	74 Subvention exploitation	-			
65 Autres charges de gestion courant	47 500	32 093	68%	75 Produit gestion courante	13 000	16 142		
66 Charges financières	1 500	1 319	88%	76 Produits financiers	-			
67 Charges exceptionnelles	19 000	12 410	65%	77 Produits exceptionnels	14 500	65 352	451%	
68 Dot aux provisions	73 500	73 500	100%	78 Reprise / provisions	19 500	-		
TOTAL DEPENSES	7 972 130	6 280 098		TOTAL RECETTES	7 972 130	6 994 438		
Hors 023	6 660 675				6 722 675			

14



Section de Fonctionnement – Recettes- Chapitre 70

- Vente D'eau REGIE+ PS
- Autres ventes d'eau
- Redev préservation ressource
- Redevance pour pollution d'origine domestique
- Redevance sur la consommation d'eau potable
- Travaux (mise en service- fermeture, petites inter...)
- Remplacement Poteaux Incendie
- Autres travaux (Coupures, Branchements plombs ...)
- PART FIXE 25 €
- Frais administratifs
- Remboursements de frais
- Contrôle Poteaux incendie



15



Section de Fonctionnement – Recettes- Chapitre 70

		CA 2025	CA 2024	Variation 2025-2024	Variation 2025-2024
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de service	5 143 222	5 025 342	117 880	2,35%
70111	Vente D'eau REGIE+ PS	3 856 753	3 721 258	135 495	3,64%
70118	Autres ventes d'eau	31 861	46 049	-14 189	-30,81%
704...	Travaux (mise en service- fermeture, petites inter...)	84 029	68 683	15 346	22,34%
7047	Remplacement Poteaux Incendie	7 150	13 340	-6 190	-46,40%
7048	Autres travaux (Coupures, Branchements plombs ...)	187 755	209 063	-21 307	-10,19%
7068	PART FIXE 25 €	812 898	818 414	-5 517	-0,67%
70683	Frais administratifs	60 671	62 350	-1 679	-2,69%
7087	Remboursements de frais	15 635	55 424	-39 790	-71,79%
7088	Contrôle Poteaux incendie	2 440	30 760	-28 320	



- Une augmentation Globale des recettes (Hors redevances AESN) de 118 k€ entre 2024 et 2025
- Du fait en partie de l'intégration des nouvelles communes (+ ½ année Bannost Villegagnon)
 - Des augmentations de volumes sur le NORD

16



Compte Administratif 2025 - Régie SNE 77

Rembt d'emprunt : Capital

INVESTISSEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
	CUMUL Prev 2025	CA	RAR 2025	TOTAL	% réalisation		CUMUL Prev 2025	CA	% réalisation
001 Solde d'exécution de la SI reporté	95 900				0%	001 Solde d'exécution de la SI reporté	-		
040 Opérations d'ordre de transfert entr	-	-				021 Virement à la section fonctionneme	1 311 455		
	-					040 Opérations d'ordre de transfert entre	300 000	262 733	88%
13 Subventions d'investissement						1068 Reserves- affectation resultat	150 347	150 347	100%
16 Emprunts et dettes assimilées	16 500	16 364		16 364	99%	16 emprunt	-		
20 Immobilisation incorporelles	26 000	23 695		23 695	91%	13 subvention	-		
21 Immobilisations corporelles	479 447	350 070	43 274	393 344	82%		-		
27 depot et cautionnement	-			-			-		
				-			-		
Ajust Budget -complement immo	1 143 955			-			-		
TOTAL DEPENSES	1 761 802	390 129	43 274	433 403		TOTAL RECETTES	1 761 802	413 080	

Achats Immobilisations

le résultat 2025 d'investissement s'élève à 22 951,15 €

Avec les RAR 2025 le résultat d'investissement est de - 20 322,87€

Le résultat déficitaire 2025 sera porté au chapitre 001

17



Compte Administratif 2025 - Régie SNE 77

FONCTIONNEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
	CUMUL Prev 2025	CA	RAR	TOTAL		CUMUL Prev 2025	CA		
011 Charges à caractère général	2 964 850	2 861 382		2 861 382	002 Résultat d'exploitation reporté	1 249 455			
012 Charges de personnel	1 905 000	1 835 195		1 835 195	013 Atténuations de charges	50 000	55 562		
014 Atténuations de produits	1 349 325	1 201 465		1 201 465	042 Opérations d'ordre entre sections	-			
022 dépenses imprévus	-			-	vente d'eau	-			
023 Virement à la section invest.	1 311 455			-	70 Ventes de produits fabriqués,	6 625 675	6 857 383		
042 Opérations d'ordre entre sections	300 000	262 733		262 733	74 Subvention exploitation	-			
65 Autres charges de gestion courante	47 500	32 093		32 093	75 Produit gestion courante	13 000	16 142		
66 Charges financières	1 500	1 319		1 319	76 Produits financiers	-			
67 Charges exceptionnelles	19 000	12 410		12 410	77 Produits exceptionnels	14 500	65 352		
68 Dot aux provisions	73 500	73 500		73 500	78 Reprise / provisions	19 500	-		
TOTAL DEPENSES	7 972 130	6 280 098	-	6 280 098	TOTAL RECETTES	7 972 130	6 994 438		
Hors 023	6 660 675					6 722 675			

résultat Fonctionnement 2025 714 341

Résultats 2025
Hors reports et RAR 2024

SF : + 714 341
SI : - 72 949
Rar 2025 - 43 274

RESULTATS + 598 118 €

INVESTISSEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
	CUMUL Prev 2025	CA	RAR 2025	TOTAL		CUMUL Prev 2025	CA		
001 Solde d'exécution de la SI reporté	95 900				001 Solde d'exécution de la SI reporté	-			
040 Opérations d'ordre de transfert entr	-	-			021 Virement à la section fonctionneme	1 311 455			
	-				040 Opérations d'ordre de transfert entre	300 000	262 733		
13 Subventions d'investissement					1068 Reserves- affectation resultat	150 347	150 347		
16 Emprunts et dettes assimilées	16 500	16 364		16 364	16 emprunt	-			
20 Immobilisation incorporelles	26 000	23 695		23 695	13 subvention	-			
21 Immobilisations corporelles	479 447	350 070	43 274	393 344		-			
27 depot et cautionnement	-			-		-			
				-		-			
Ajust Budget -complement immo	1 143 955			-		-			
TOTAL DEPENSES	1 761 802	390 129	43 274	433 403	TOTAL RECETTES	1 761 802	413 080		

résultat Investissement 2025 (hors rar 2024) - 72 949

TOTAL GENERAL DEPENSES 9 733 932 6 670 227 TOTAL GENERAL RECETTES 9 733 932 7 407 518

18

Conclusion - Régie SNE 77

Bilan de l'année 2025 :

Année sans surprise aussi bien au niveau des dépenses que des recettes
- Une stabilisation des prix au niveau des fournitures

Du fait de la mise en place de la redevance / la consommation « gonflement » du résultat de 323 k€
(totalité des montants facturés en recettes – uniquement les montants encaissés en dépenses)

Attention à garder un résultat cumulé d'au moins 1 200 k€ pour couvrir le besoin en fond de roulement (BFR)

Résultat cumulés apres rar 2025	1 847 572,58
---------------------------------	--------------

(BFR estimé à ¼ des dépenses de fonctionnement soit
5943/4 = 1485 k€)

Résultat cumulés apres rar 2024	1 249 455,08
---------------------------------	--------------

Rappel pour BP 2026 : maintien du tarif de la régie – prévision de prélever sur le fond de roulement 131 k€

Points d'attention : des dépenses prévisionnelles en + (changement de logiciel, travaux site de rebais)



Compte de gestion 2025 - Régie SNE 77

Compte de gestion

Compte administratif

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

2010 - 2019 (2027)	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2024	PART ATTRIBUEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2025	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
Investissement	-95 800,27	100 260,88	22 951,11	-72 049,12	
Fonctionnement	1 303 901,65	100 344,84	737 291,78	1 880 846,60	
Sous-TOTAL	1 303 901,65	100 344,84	737 291,78	1 880 846,60	
TOTAL III	1 303 901,65	100 344,84	737 291,78	1 880 846,60	
TOTAL I, II et III	1 303 901,65	100 344,84	737 291,78	1 880 846,60	

S2EAN-REGIE SNE77 - Budget Annexe S2E77 - REGIE SNE 77 - CA - 2025

[illegible]



Affectation Résultats 2025 - Régie SNE 77

Affectation de résultats : 1068

Obligation de couvrir le déficit d'investissement + les RAR :

soit $72\,949,12 + 43\,274,02 = 116\,223,14$ €

AFFECTATION DES RESULTATS 31/12/2025	
1068	116 223,14
Report 002 (Section Fonctionnement)	1 847 572,58
Report 001 (Section Investissement)	-72 949,12
Total	1 890 846,60

Résultats cumulés au 31/12/2025



Hors restes à réaliser (RAR) : 1 890 846,60 €
 avec RAR : 1 847 572,58 €

RESULTATS CUMULES AU 31/12/2025

	TOTAL GENERAL
SECTION FONCTIONNEMENT	
002 Report (SF) 31/12/2024	1 249 455,08
Résultat 2025	714 340,64
Résultats Cumulés 31/12/2025	1 963 795,72
SECTION INVESTISSEMENT	
001 Report (SI)	-95 900,27
Résultat 2025	22 951,15
Résultats Cumulés 31/12/2025	-72 949,12
Résultats cumulés toutes sections	1 890 846,60
Restes à réaliser Recettes	0,00
Restes à réaliser Dépenses	43 274,02
RAR Global	-43 274,02
Résultat cumulés apres rar 2025	1 847 572,58
Résultat cumulés apres rar 2024	1 249 455,08

598 117,50

21



COMPTE DE GESTION
COMPTE ADMINISTRATIF

S2e77

22



Compte Administratif 2025 - S2e77 - Rappel

- Comptabilité analytique par zone + Ressources et Charges de structure
- Répartition par zone des autres dépenses
 - Charges de structure : abonnés
 - Thèse 1/3 par zone
 - CTEC suivant clés de répartition

23



CA 2025 - Global – Fonctionnement - Dépenses

DEPENSES					
		CUMUL prev 25	CA	TOTAL	% réalisation
011	Charges à caractère général	1 802 832	1 517 224	1 517 224	84%
012	Charges de personnel	947 500	890 562	890 562	94%
014	Atténuations de produits	-	-	-	
022	dépenses imprévus	-	-	-	
023	Virement à la section invest.	12 924 282	-	-	0%
042	Opérations d'ordre entre sections	3 578 982	3 574 115	3 574 115	100%
65	Autres charges de gestion courante	262 000	246 076	246 076	94%
66	Charges financières	703 400	700 623	700 623	100%
67	Charges exceptionnelles	50 000	4 293	4 293	9%
68	dot prov	120 000	120 000	120 000	
TOTAL DEPENSES		20 388 996	7 052 892	7 052 892	
Prev Hors 023		7 464 714			

- Chapitre 011 : les différences seront analysées sur chaque zone

24



CA 2025 - Global – Fonctionnement - recettes

RECETTES					
		CUMUL prev 25	CA	TOTAL	% réalisation
002	Résultat d'exploitation reporté	6 241 572		-	
013	Atténuations de charges	23 900	28 753	28 753	120%
042	Opérations d'ordre entre sections	1 158 400	1 022 150	1 022 150	88%
		-		-	
70	Ventes de produits fabriqués,	12 425 442	13 022 328	13 022 328	105%
74	Subvention exploitation	383 682	460 250	460 250	120%
75	Produit gestion courante	6 000	24 606	24 606	
76	Produits financiers	-	-	-	
77	Produits exceptionnels	50 000	4 012	4 012	
78	reprise / provision	100 000	-	-	
TOTAL RECETTES		20 388 996	14 562 099	14 562 099	

14 147 424

- Chapitre 013 : Rbt Sécurité Sociale
- Chapitre 70 : Ventes d'eau : Part fixe et Part variable S2e77 (Communes en régie et Rbt Sécurité Sociale
- Chapitre 74 : recettes liées aux dépenses protection de la ressource

25



CA 2025 - Global – Investissement

INVESTISSEMENT											
DEPENSES						RECETTES					
	CUMUL prev 25	CA	RAR	TOTAL	% réalisation		CUMUL prev 25	CA	RAR	TOTAL	% réalisation
001	Solde d'exécution de la SI reporté	4 335 651				001	Solde d'exécution de la SI reporté	-			
040	Opérations d'ordre de transfert entre	1 158 400	1 022 150		88%	021	Virement à la section fonctionnement	12 924 282			
10	autres réserves	-		-		040	Opérations d'ordre de transfert entre	3 578 982	3 574 115	3 574 115	100%
041	opération patrimoniale	300 000	17 125	17 125	6%	041	Opération d'ordre	300 000	17 125	17 125	6%
						1068	Reserves- affectation resultat	7 614 486	7 614 486	7 614 486	100%
16	Emprunts et dettes assimilées	1749000	1 734 841	1 734 841	99%	13	subvention	5 797 919	4 763 627	1 167 623	102%
20	Immobilisation incorporelles	169 838	81 695	120 889	71%	16	emprunt	-		-	
21	Immobilisations corporelles	3 012 907	1 803 878	2 775 454	92%			-		-	
23	immo en cours	9 111 726	6 319 712	8 809 906	97%			-		-	
4581	Opérations pour le compte de tiers	70 000	-	-	0%	4582	Opération compte de tiers	70 000	-	-	
23	Immo (ajustement BS)	10 378 147			0%						
TOTAL DEPENSES		30 285 668	10 979 401	3 500 964	14 480 365	TOTAL RECETTES		30 285 669	15 969 353	1 167 623	17 136 976

Résultat d'investissement

4 989 952

- Analyse par zone

26



CA 2025 - Restes à réaliser

DEPENSES	Nord Est	Bassée Montois	Transpreau	CS	TOTAL
2031 FRAIS D ETUDES	9 800,00	20 363,00	9 031,00		39 194,00
2121 agt terrain				15 568,00	15 568,00
2128 AGENCEMENT AMENAGEMENT TERRAIN					0,00
21351 INST AGENCEMENT CONSTRUCTIONS					0,00
21531 RESEAU D'EAU	84 731,85	58 491,99	314 926,48		458 150,32
21561 MAT DISTRIB EAU	465 775,24	30 704,71	1 378,33		497 858,28
2181 INST AGENCEMENT DIVERS					0,00
2183 MAT DE BUREAU ET INFORMATIQUE					0,00
2315 TRAVAUX EN COURS	1 545 675,76	437 648,44	506 869,33		2 490 193,53
TOTAL	2 105 982,85	547 208,14	832 205,14	15 568,00	3 500 964,13

RECETTES	Nord Est	Bassée Montois	Transpreau	CS	TOTAL
13111 AGENCE DE L'EAU	446 399,00	247 644,00	58 139,00		752 182,00
1313 DEPARTEMENT	191 699,00	67 533,40	151 744,00		410 976,40
1314 COMMUNES			4 465,00		4 465,00
1315 GROUPEMENT DE COLLECTIVITES					0,00
1318 AUTRES					0,00
TOTAL	638 098,00	315 177,40	214 348,00	0,00	1 167 623,40



CTEC



CA 2025 - CTEC

Contexte

- Toujours en attente de la facture réelle de la chambre de l'agriculture Année 2025
- Définition des clés de répartition :
 - selon convention signée avec la CACPB et selon les zones des plans d'action
 - Animation : affectation selon clé de répartition calculée :

Répartition Reste à charge	ZONE BM	ZONE Transpreau	ZONE NE	CACPB
ANIMATION	18,20%	14,80%	67,00%	40%
	60%			

29



CA 2025 - CTEC

CTEC- ANNEE 2025

		Coût réel	subvention	reste à charge	clef de répartition	Part CACPB	PART S2e77	NE	Transpreau	BM
Actions réalisées par le S2e77 pour le compte de la CACPB	Animation agricole PA Aulnoy	1 831,65	1 254,31	577,34	100,00%	577,34	-			
	Animation agricole PA Coulommiers Seul			-	100,00%	-	-			
Actions sous co- maîtrise d'ouvrage S2e77+CACPB	Animation agricole PA Dagny	45 194,04	30 948,88	14 245,16	50,00%	7 122,58	7 122,58	3 561,29	3 561,29	
	les Ormes	11 536,87	7 900,45	3 636,42			3 636,42			3 636,42
	Doue	15 104,19	10 343,35	4 760,84			4 760,84	4 760,84		
	Hondevilliers	14 840,03	10 162,45	4 677,58			4 677,58	4 677,58		
	Noyen / Seine	5 235,67	3 585,39	1 650,28			1 650,28			1 650,28
	Animation agricole PA St Remy Jouy (2 MORIN)	29 382,71	20 121,28	9 261,43	50,00%	4 630,72	4 630,72	4 630,72		
	Jaulnes/Bazoches	1 124,75	770,23							
	Longueville	204,50	140,04							
	Etude DTMP / partie Hors 77 des AAC de Verdelot, St Remy-Jouy et Coulommiers		-	-	50,00%	-	-			
	Etude Captage abandonnés		-	-	Prorata	-	-			
	Suiv qualité de l'eau des ressources	24 345,00	16 671,46	7 673,54	Prorata	3 069,42	4 604,13	3 130,81	828,74	644,58
Actions globales à l'échelle du territoire du CTEC	Animation globale du contrat	54 284,02	43 427,22	10 856,80	40,00%	4 342,72	6 514,08	4 429,58	1 172,53	911,97
	Communication - sensibilisation		-	-	40,00%	-	-	0,00	0,00	0,00
		203 083,43	145 325,05	57 339,40		19 742,77	37 596,63	25 190,81	5 562,56	6 843,25
								67,00%	14,80%	18,20%

30



Zone Nord Est

31



CA 2025 - Nord Est - Fonctionnement

FONCTIONNEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
	CUMUL prev 25	CA	TOTAL	% réalisation		CUMUL prev 25	CA	TOTAL	% réalisation
011 Charges à caractère général	422 511	221 552	221 552	52%	002 Résultat d'exploitation reporté	2 147 720			0%
012 Charges de personnel	404 583	320 853	320 853	79%	013 Atténuations de charges	9 540	11 288	11 288	118%
014 Atténuations de produits	-	-	-		042 Opérations d'ordre entre sections	432 500	431 765	431 765	
022 dépenses imprévus	-	-	-		vente d'eau	-	-	-	
023 Virement à la section invest.	5 470 709	-	-	0%	70 Ventes de produits fabriqués,	5 642 325	5 933 693	5 933 693	105%
042 Opérations d'ordre entre sections	1 839 546	1 838 704	1 838 704	100%	74 Subvention exploitation	264 920	239 061	239 061	90%
65 Autres charges de gestion courante	132 657	123 770	123 770	93%	75 Produit gestion courante	-	8 063	8 063	
66 Charges financières	227 000	217 224	217 224	96%	76 Produits financiers	-	-	-	
67 Charges exceptionnelles	20 000	3 362	3 362	17%	77 Produits exceptionnels	20 000	2 645	2 645	
68 provision créances douteuses	100 000	100 000	100 000		78 refacturation interzone	100 000	- 20 000	- 20 000	
TOTAL DEPENSES	8 617 005	2 825 465	2 825 465		TOTAL RECETTES	8 617 005	6 606 515	6 606 515	
Dépenses Prev Hors 023	3 146 297				Recettes Prev Hors 002	6 469 286			

Dépenses

- Chap 011 : impact CTEC + Charges de structures
- Chap 65 : passage de non-valeurs à hauteur du Budget (cotes les plus anciennes + RJ-LJ+DCD)
- Chap 67 : prévision pour annulation et réémission de titre / exercices antérieurs

Recettes

- Chap 70: Plus de ventes d'eau et volumes minimisés au BP + 80 000 M3



Résultat de fonctionnement : 3 781 050 (pour rappel résultat prévisionnel au BS de 3 323 k€)

32



CA 2025 - Nord est – Investissements

INVESTISSEMENT										
DEPENSES						RECETTES				
	CUMUL prev 25	CA	RAR	TOTAL	% réalisation		CUMUL prev 25	CA	RAR	TOTAL
001 Solde d'exécution de la SI reporté	-			-		001 Solde d'exécution de la SI reporté	496 353			
040 Opérations d'ordre de transfert entre autres réserves	432 500	431 785		431 765	100%	021 Virement à la section fonctionnement	5 470 709			-
041 opération patrimoniale	100 000	-		-		040 Opérations d'ordre de transfert entre s	1 839 546	1 838 704		1 838 704
16 Emprunts et dettes assimilées	682 500	680 871		680 871	100%	041 Opération d'ordre	100 000	-		-
20 Immobilisation incorporelles	17 038	-	9 800	9 800	58%	1068 Reserves- affectation resultat	4 500 000	4 500 000		4 500 000
21 Immobilisations corporelles	1 690 579	1 101 885	557 197	1 659 082	98%	13 subvention	1 020 017	511 103	638 098	1 149 201
23 immo en cours	4 164 297	2 633 291	1 545 676	4 178 967	100%	16 emprunt	-	-		-
4581 Opérations pour le compte de tiers	30 000	-		-		041 Opération d'ordre	-	-		-
23 Immo (ajustement BS)	6 339 710	-		-	0%	4582 Opération compte de tiers	30 000	-		-
TOTAL DEPENSES	13 456 624	4 847 812	2 112 672	6 960 485		TOTAL RECETTES	13 456 624	6 849 807	638 098	7 487 905
Hors ajust et report = dépenses prev 23 invest	7 116 914	5 871 914		5 847 848		recettes réelles	7 489 563			
						Résultat d'investissement				2 001 994

Réalisation des différentes opérations
Ajustement au niveau du BS de certaines opérations
Maintien d'un fond de roulement de 6000 k€

33



CA 2025 - Nord est – Analyses Résultats

Un résultat cumulé à environ 7 000 k€

Ce fond de roulement permet :

- de ne pas recourir à des lignes de trésorerie pour payer les dépenses d'investissement et couvrir les décalages entre les attributions de subvention et le versement réel
- Avoir des marges de manœuvre pour les urgences
- De réaliser des emprunts

Il permet de couvrir :

- Les emprunts N+1
 - Les investissements N+1
- Pour 2026 : ils s'élèvent à 5 400 k€

Prévision de lancer un chantier en plus sur 2026 pour faire baisse le fond de roulement

34



CA 2025 - Zone Nord Est – Affectation des Résultats

Rappel :

limiter les résultats cumulés à environ 6 000 k€

du fait du fond de roulement et la volonté de ne pas afficher de déficit d'investissement :

et donc constitution d'une réserve pour équilibrer le Budget N+1

et financer les investissements

➡

Proposition de passer : 3 000 000 € au 1068 pour baisser le 001

AFFECTATION DE RESULTATS	
1068	3 000 000,00
Report 002 (SF)	2 928 769,58
Report 001 (SI)	2 498 347,41
Total	8 427 116,99

Résultat Investissement avec RAR

= 1 023 772,99

+ 113 005,82 €

Entre résultats cumulés entre 2024 et 2025

ZONE NE	
RESULTATS AU 31/12/2025	
002 Report (SF)	2 147 719,41
Résultat 2025	3 781 050,16
Résultats Cumulés Fonct 31/12/2025	5 928 769,58
001 Report (SI)	496 352,91
Résultat 2025	2 001 994,50
Résultats Cumulés Invest 31/12/2025	2 498 347,41
Résultats cumulés toutes sections	8 427 116,99
RAR Recettes	638 098,00
RAR Dépenses	2 112 672,42
RAR Global	-1 474 574,42
Résultats cumulés après RAR 2025	6 952 542,57
Résultats cumulés après RAR 2024	6 839 536,75
Résultats cumulés après RAR 2025	6 952 542,57



Zone Bassée Montois



CA 2025 - Zone Bassée Montois - Fonctionnement

FONCTIONNEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
	CUMUL prev 25	CA	TOTAL	% réalisation		CUMUL prev 25	CA	TOTAL	% réalisation
011 Charges à caractère général	175 907	128 244	128 244	73%	002 Résultat d'exploitation reporté	1 404 056			
012 Charges de personnel	178 773	161 014	161 014	90%	013 Atténuations de charges	4 000	5 871	5 871	147%
014 Atténuations de produits	-	-	-		042 Opérations d'ordre entre sections	235 000	232 100	232 100	
022 dépenses imprévus	-	-	-		vente d'eau	-	-	-	
023 Virement à la section invest.	2 357 391	-	-	0%	70 Ventes de produits fabriqués,	1 642 227	1 692 965	1 692 965	103%
042 Opérations d'ordre entre sections	549 957	547 925	547 925	100%	74 Subvention exploitation	68 556	112 532	112 532	164%
65 Autres charges de gestion courante	42 211	28 246	28 246	67%	75 Produit gestion courante	-	3 849	3 849	
66 Charges financières	39 600	38 301	38 301	97%	76 Produits financiers	-	-	-	
67 Charges exceptionnelles	10 000	-	-	0%	77 Produits exceptionnels	10 000	371	371	
68 prov creances douteuses	10 000	10 000	10 000			-	-	-	
TOTAL DEPENSES	3 363 839	913 730	913 730		TOTAL RECETTES	3 363 839	2 047 687	2 047 687	
Prev Hors 023	1 006 449				Prev Hors 002	1 959 783			
					Résultat de fonctionnement		1 133 957		

- Chapitre 011 : Réalisation de 75% = impact du fait du CTEC
- Chapitre 70 : Pas de surprise entre les prévisions et les réalisations (BP sur la base de 95% des volumes)

Résultat de fonctionnement : 1 133 957 €

37



CA 2025 - Bassée Montois – Investissements

INVESTISSEMENT											
DEPENSES						RECETTES					
	CUMUL prev 25	CA	RAR	TOTAL	% réalisation		CUMUL prev 25	CA	RAR	TOTAL	% réalisation
001 Solde d'exécution de la SI reporté	920 992	-		-		001 Solde d'exécution de la SI reporté	-			-	
040 Opérations d'ordre de transfert entre	235 000	232 100		232 100	99%	021 Virement à la section fonctionnement	2 357 391			-	0%
10 autres réserves	-	-		-		040 Opérations d'ordre de transfert entre	549 957	547 925		547 925	88%
041 opération patrimoniale	100 000	-		-	0%	041 Opération d'ordre	100 000	-		-	
				-		1 068 Reserves- affectation resultat	1 229 739	1 229 739		1 229 739	
16 Emprunts et dettes assimilées	192 000	191 994		191 994	100%	13 subvention	820 266	501 333	315 177	816 510	100%
20 Immobilisation incorporelles	84 151	49 752	20 363	70 115	83%	16 emprunt	-	-		-	
21 Immobilisations corporelles	494 713	348 191	92 517	440 708	89%	23	-	-		-	
23 immo en cours	1 550 608	1 113 967	437 648	1 551 616	100%		-	-		-	
4581 Opérations pour le compte de tiers	10 000			-	0%	4 582 Opération compte de tiers	10 000			-	0%
23 Immo (ajustement BS)	1 479 887			-	0%		-	-		-	
TOTAL DEPENSES	5 067 352	1 936 004	550 529	2 486 533		TOTAL RECETTES	5 067 353	2 278 996	315 177	2 594 173	
Hors ajust et report = dépenses prev 23	2 666 473					recettes réelles	2 709 962				
Invest	2 129 473			2 062 439		Résultat d'investissement		342 992			

- Dépenses : 97 % des investissements ont été réalisés
- Recettes : 100% des subvention attendues (réhabilitation de réservoirs)
- Résultats d'investissement Hors Restes à réaliser : 342 992 €

38



CA 2025 - Bassée Montois – Affectations de Résultats

Proposition Affectation Résultats



Obligation de couvrir le déficit d'investissement par du 1068

Résultats cumulés : - 578 000,41

RAR : - 235 351,39

- 813 351,81

AFFECTATION DE RESULTATS	
1068	813 351,81
Report 002 (SF)	1 724 662,10
Report 001 (SI)	-578 000,41
Total	1 960 013,50

	ZONE BM
RESULTATS AU 31/12/2025	
002 Report (SF)	1 404 056,42
Résultat 2025	1 133 957,49
Résultats Cumulés Fonct 31/12/2025	2 538 013,91
001 Report (SI)	-920 992,13
Résultat 2025	342 991,72
Résultats Cumulés Invest 31/12/2025	-578 000,41
Résultats cumulés toutes sections	1 960 013,50
RAR Recettes	315 177,40
RAR Dépenses	550 528,79
RAR Global	-235 351,39
Résultats cumulés après RAR 2025	1 724 662,10
Résultat Investissement avec RAR	-813 351,81

+ 320 605,68 €
 Entre résultats cumulés entre 2024 et 2025

Résultats cumulés après RAR 2024	1 404 056,42
Résultats cumulés après RAR 2025	1 724 662,10

39



CA 2025 - Bassée Montois – Analyses Résultats

Volonté de constituer un fond de roulement suffisant comme le Nord Est :

- pour les urgences
- vu le cout des chantiers

Aujourd'hui : Un résultat cumulé à environ 1 700 k€

Il permet de couvrir les emprunts et les investissements 2026 qui s'élèvent à 1700 k€

40



Zone TransprEauvinois

41



CA 2025 - Transpreauvinois – Fonctionnement

FONCTIONNEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
	CUMUL prev 25	CA	TOTAL	% réalisation		CUMUL prev 25	CA	TOTAL	% réalisation
011 Charges à caractère général	1 041 564	1 012 071	1 012 071	97%	002 Résultat d'exploitation reporté	2 689 796			0%
012 Charges de personnel	274 144	247 132	247 132	90%	013 Atténuations de charges	5 860	9 071	9 071	155%
014 Atténuations de produits	-	-	-		042 Opérations d'ordre entre sections	490 900	358 285	358 285	
022 dépenses imprévus	-	-	-			-	-	-	
023 Virement à la section invest.	5 096 182	-	-	0%	70 Ventes de produits fabriqués,	4 892 540	5 081 446	5 081 446	104%
042 Opérations d'ordre entre sections	1 189 479	1 187 486	1 187 486	100%	74 Subvention exploitation	50 205	108 657	108 657	216%
65 Autres charges de gestion courante	87 132	94 060	94 060	108%	75 Produit gestion courante	6 000	12 524	12 524	
66 Charges financières	436 800	445 098	445 098	102%	76 Produits financiers	-	-	-	
67 Charges exceptionnelles	20 000	931	931	5%	77 Produits exceptionnels	20 000	996	996	
68 prov creances douteuses	10 000	10 000	10 000	100%		0			
			-		refacturation interzone		20 000	20 000	
TOTAL DEPENSES	8 155 301	2 996 778	2 996 778		TOTAL RECETTES	8 155 301	5 590 978	5 590 978	
Prev Hors 023	3 059 119				Prev Hors 002	5 465 506			

Résultat de fonctionnement

2 594 200

- Chapitre 011 : réalisé à 97 %
- Recettes : Chap 70 : 104% réalisé (pas d'augmentation de volume mais reverst Jouy le Chatel en +)

Résultat de fonctionnement : 2 594 200€

42



CA 2025 - Transpreauvinois – Investissement

INVESTISSEMENT										
DEPENSES						RECETTES				
	CUMUL prev 25	CA	RAR	TOTAL	% réalisation		CUMUL prev 25	CA	RAR	% réalisation
001 Solde d'exécution de la SI reporté	3 911 011			-		001 Solde d'exécution de la SI reporté	-			
040 Opérations d'ordre de transfert entre	490 900	358 285		358 285	73%	021 Virement à la section fonctionnement	5 096 182			
10 autres réserves	-			-		040 Opérations d'ordre de transfert entre	1 189 479	1 187 486		100%
041 opération patrimoniale	100 000	17 125		17 125	17%	041 Opération d'ordre	100 000	17 125		
				-		1068 Réserves- affectation resultat	1 884 747	1 884 747		
16 Emprunts et dettes assimilées	874 500	861 976		861 976	99%	13 subvention	3 957 636	3 751 192	214 348	100%
20 Immobilisation incorporelles	68 648	31 943	9 031	40 974	60%	16 emprunt	-	-		
21 Immobilisations corporelles	827 614	353 802	321 863	675 665	82%		-			
23 immo en cours	3 396 821	2 572 454	506 869	3 079 323	91%		-			
4581 Opérations pour le compte de tiers	30 000	-		-	0%	4582 Opération compte de tiers	30 000	-		
23 Immo (ajustement BS)	2 558 550			-			-			
TOTAL DEPENSES	12 258 044	4 195 585	837 763	5 033 348		TOTAL RECETTES	12 258 045	6 840 550	214 348	7 054 898
Hors ajust et report = dépenses prev 23	5 788 483					recettes réelles	7 161 863			
invest	4 293 083			3 795 961		Résultat d'investissement		2 644 965		

- Les Totalité des travaux prévus ont été réalisés (uniquement 88% des crédits consommés du fait de sur estimation)
- Recettes = en majorité : solde subvention maillage

43



CA 2025 - Transpreauvinois – Affectation de Résultats

Proposition Affectation Résultats



Obligation de couvrir le déficit d'investissement par du 1068

Résultats cumulés : - 1 266 045,90
 RAR : - 623 414,92
 - 1 889 460,81

AFFECTATION DE RESULTATS	
1068	1 889 460,81
Report 002 (SF)	3 367 302,89
Report 001 (SI)	-1 266 045,90
Total	3 990 717,81

+ 704 738,99 €
 Entre résultats cumulés entre 2024 et 2025

	ZONE Transpreau
RESULTATS AU 31/12/2025	
002 Report (SF)	2 662 563,90
Résultat 2025	2 594 199,80
Résultats Cumulés Fonct 31/12/2025	5 256 763,70
001 Report (SI)	-3 911 011,38
Résultat 2025	2 644 965,48
Résultats Cumulés Invest 31/12/2025	-1 266 045,90
Résultats cumulés toutes sections	3 990 717,81
RAR Recettes	214 348,00
RAR Dépenses	837 762,92
RAR Global	-623 414,92
Résultats cumulés après RAR 2025	3 367 302,89
Résultat Investissement avec RAR	-1 889 460,81
Résultats cumulés après RAR 2024	2 662 563,90
Résultats cumulés après RAR 2025	3 367 302,89

44



CA 2025 - Analyse résultats

Volonté de constituer un fond de roulement suffisant comme le Nord Est :

- pour les urgences
- vu le cout des chantiers

Aujourd'hui : Un résultat cumulé à environ 3 400 k€

Il ne permet pas de couvrir les emprunts et les investissements 2026 qui s'élèvent à 4 500 k€

45

COMPTE ADMINISTRATIF 2025 - S2E77- Total (hors reports)													
FONCTIONNEMENT													
DEPENSES						RECETTES							
	CUMUL prev 25	CA	RAR	TOTAL	% réalisation		CUMUL prev 25	CA	RAR	TOTAL	% réalisation		
011	Charges à caractère général	1 802 832	1 517 224		1 517 224	84%	002	Résultat d'exploitation reporté	6 241 572		-		
012	Charges de personnel	947 500	890 562		890 562	94%	013	Atténuations de charges	23 900	28 753	28 753	120%	
014	Atténuations de produits	-	-		-		042	Opérations d'ordre entre sections	1 158 400	1 022 150	1 022 150	88%	
022	dépenses imprévus	-	-		-						-		
023	Virement à la section invest.	12 924 282	-		-	0%	70	Ventes de produits fabriqués,	12 425 442	13 022 328	13 022 328	105%	
042	Opérations d'ordre entre sections	3 578 982	3 574 115		3 574 115	100%	74	Subvention exploitation	383 682	460 250	460 250	120%	
65	Autres charges de gestion courante	262 000	246 076		246 076	94%	75	Produit gestion courante	6 000	24 606	24 606		
66	Charges financières	703 400	700 623		700 623	100%	76	Produits financiers	-	-	-		
67	Charges exceptionnelles	50 000	4 293		4 293	9%	77	Produits exceptionnels	50 000	4 012	4 012		
68	dot prov	120 000	120 000		120 000		78	reprise / provision	100 000	-	-		
TOTAL DEPENSES		20 388 996	7 052 892	-	7 052 892		TOTAL RECETTES		20 388 996	14 562 099	-	14 562 099	
Prev Hors 023		7 464 714							14 147 424				
						Résultat de fonctionnement		7 509 207					
INVESTISSEMENT													
DEPENSES						RECETTES							
	CUMUL prev 25	CA	RAR	TOTAL	% réalisation		CUMUL prev 25	CA	RAR	TOTAL	% réalisation		
001	Solde d'exécution de la SI reporté	4 335 651				001	Solde d'exécution de la SI reporté	-			-		
040	Opérations d'ordre de transfert et autres réserves	1 158 400	1 022 150		1 022 150	88%	021	Virement à la section fonctionnement	12 924 282		-		
10		-			-		040	Opérations d'ordre de transfert	3 578 982	3 574 115	3 574 115	100%	
041	opération patrimoniale	300 000	17 125		17 125	6%	041	Opération d'ordre	300 000	17 125	17 125	6%	
							1068	Reserves- affectation resultat	7 614 486	7 614 486	7 614 486	100%	
16	Emprunts et dettes assimilées	1749000	1 734 841		1 734 841	99%	13	subvention	5 797 919	4 763 627	1 167 623	5 931 251	102%
20	Immobilisations incorporelles	169 838	81 695	39 194	120 889	71%	16	emprunt	-		-		
21	Immobilisations corporelles	3 012 907	1 803 878	971 577	2 775 454	92%			-		-		
23	immo en cours	9 111 726	6 319 712	2 490 194	8 809 906	97%			-		-		
4581	Opérations pour le compte de tiers	70 000	-		-	0%	4582	Opération compte de tiers	70 000	-	-		
23	Immo (ajustement BS)	10 378 147			-	0%							
TOTAL DEPENSES		30 285 668	10 979 401	3 500 964	14 480 365		TOTAL RECETTES		30 285 669	15 969 353	1 167 623	17 136 976	
						Résultat d'investissement		4 989 952					
TOTAL GENERAL DEPENSES		18 032 293				TOTAL GENERAL RECETTES		30 531 452					

46



49

DECISION MODIFICATIVE - S2e77

Du fait de l'intégration de biens au 31/12/2025,
 les amortissements des biens et des subventions ont été sous estimés au BP 2026

➔ Nécessité de passer une décision modificative pour anticiper les écritures de fin d'année
 Pas d'impact budgétaire

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap 042	68- Dot aux amortissements	40 000,00	Chap 042	747- quote part subv virée aux résultats	10 000,00
Chap 023	Virt Section Investissement	- 30 000,00			
	TOTAL	10 000,00		TOTAL	10 000,00

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap 042	139 - Amort.des subventions	10 000,00	Chap 040	28 - amortssissement des biens	40 000,00
			Chap 021	Virt Section fonctionnement	- 30 000,00
	TOTAL	10 000,00		TOTAL	10 000,00

50



Non valeur- effacement

Demande d'effacement au titre de dossiers de

- Surendettement (3 dossiers) pour la somme de 1 483,13 € HT
- RJ-LJ : (6 dossiers) pour la somme de 2 792,12 € H.T



[Autorisation d'effacement](#)

51



Stratégie de protection de la ressource

La sécurisation de l'approvisionnement en eau potable constitue l'un des enjeux forts du 12^e programme de l'agence de l'eau

Ainsi, des efforts doivent être pris au niveau national pour reconquérir ou maintenir la qualité des eaux brutes.

l'AESN demande au syndicat de formuler dans ce cadre une délibération de Stratégie de protection de la ressource et d'en préciser les grands axes

52



Stratégie protection de la ressource

Proposition de grands axes :

- 1/ Connaitre et préserver la ressource
- 2/ Accompagner vers la transition agro écologique
- 3/ Communiquer et sensibiliser



Le syndicat doit prendre une délibération de principe de Stratégie de protection de la ressource

53



Stratégie protection de la ressource

Objectif stratégique	Thème	Actions retenues par enjeu	Nature de l'action	Echéancier et montant annuel (M€ ou k€, en HT)						
				2026	2027	2028	2029	2030	2031	Total
1. CONNAITRE ET PRÉSERVER LA RESSOURCE	Action 1.1 Etudes	1.1.1 Réalisation des études d'aires d'alimentation des captages (AAC) et les diagnostic territoriaux multipression (DTMP) de tous nos captages	Etudes	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €			400 000 €
		1.1.2 Réalisation des diagnostic territoriaux multipression (DTMP) sur 3 captages	Etudes	40 000 €	20 000 €					60 000 €
		1.1.3 Etudes pour le rebouchage des captages abandonnés	Etudes	59 740 €					60 000 €	119 740 €
			Travaux		300 000 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €	1 500 000 €
	Action 1.2 Réseau qualité	1.2.1 Réaliser des prélèvements et les analyses nitrates et produit phytosanitaires sur les captages	Prélèvement et Analyses	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	30 000 €
		1.2.2 Outil de monitoring : suivi drainage et cours d'eau	Prélèvements et Analyses	Analyses des groupes pilotes	6 300 €	6 300 €	6 300 €	6 300 €	6 300 €	37 800 €
				Analyses passives (TSP)	1 545 €	1 545 €	1 545 €	1 545 €	1 545 €	9 270 €
			Analyses supplémentaires en fonction des groupes (POCIS ou autre)	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	30 000 €
		1.2.3 Suivi qualité	Etudes	36 110 €	33 580 €	30 590 €	31 510 €	31 510 €	21 850 €	185 150 €
Total				253 695 €	471 425 €	448 435 €	449 355 €	349 355 €	399 695 €	2 371 960 €

54



Objectif stratégique	Thème	Actions retenues par enjeu	Nature de l'action	Échéancier et montant annuel (M€ ou k€, en HT)							Total
				2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	
2. ACCOMPAGNER VERS LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE	Action 2.1 Production et partage des connaissances	2.1.1 Réseau azote	Animation	50 jours	50 jours	50 jours	50 jours	50 jours	50 jours	300 jours	
			Prélèvement et Analyses	30 400 €	30 400 €	30 400 €	30 400 €	30 400 €	30 400 €	182 400 €	
			Prestation	8 000 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €	48 000 €	
		2.1.2 Expérimentation	Prestation	9 600 €	9 600 €	9 600 €	9 600 €	9 600 €	9 600 €	57 960 €	
			Etudes et Travaux	2 650 €	2 650 €	2 650 €	2 650 €	2 650 €	2 650 €	15 900 €	
			Prélèvement et Analyses	10 000 €			10 000 €			20 000 €	
		2.1.3 Recherche et développement d'innovations	Animation	12 jours	12 jours	12 jours	12 jours	12 jours	12 jours	72 jours	
		2.1.4.1 CT foncier	Animation							0 €	
		2.1.4.2 Pré-diagnostic foncier								0 €	
		2.1.5.1 Lettre aux agriculteurs	Prestation	Autres coûts	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	120 000 €
	2.1.5.2 Réunion d'informations	Animation		15 jours	15 jours	15 jours	15 jours	15 jours	90 jours		
	Action 2.2 Promotion et sensibilisation	2.2.1.1 2.2.4 - Tours de plaines (TdP), Formations, Démonstrations et Visites de sites	Animation	22 jours	22 jours	22 jours	22 jours	22 jours	22 jours	132 jours	
			Prestation	12 600 €	12 600 €	12 600 €	12 600 €	12 600 €	12 600 €	75 600 €	
			Prestation	9 140 €	9 140 €	9 140 €	9 140 €	9 140 €	9 140 €	54 840 €	
		2.2.5 Qualité de l'eau	Animation							0 €	
			Animation	5 jours	5 jours	5 jours	5 jours	5 jours	5 jours	30 jours	
			Prestation	2 520 €	2 520 €	2 520 €	2 520 €	2 520 €	2 520 €	15 120 €	
		2.2.6 Projets individuels	Prestation	11 130 €	11 130 €	11 130 €	11 130 €	11 130 €	11 130 €	66 780 €	
			Prestation	12 180 €	17 180 €	22 180 €	27 180 €	32 180 €	37 180 €	148 080 €	
			Animation	8 jours	8 jours	8 jours	8 jours	8 jours	8 jours	48 jours	
		Action 2.3 Co-construction de l'innovation avec les agriculteurs	2.3.1 Parcours à thème	Prestation	5 040 €	5 040 €	5 040 €	5 040 €	5 040 €	5 040 €	30 240 €
	Prestation			3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	18 000 €	
	2.3.2 Groupe d'agriculteurs Beauphy/X		Animation	20 jours	20 jours	20 jours	20 jours	20 jours	20 jours	120 jours	
			Prestation	3 600 €	3 600 €	3 600 €	3 600 €	3 600 €	3 600 €	21 600 €	
			Prestation		10 500 €	7 000 €	7 000 €			24 500 €	
	Action 2.4 Portage territorial		2.4.1 Formation "multi-acteurs"	Prestation			6 000 €				6 000 €
		Animation		3 jours	3 jours	3 jours	3 jours	3 jours	3 jours	18 jours	
		2.4.1 Comité territorial	Prestation	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	6 000 €	
			Animation							0 €	
		2.4.1 Actions multi-performances	Prestation		7 700 €	4 200 €	4 200 €			16 100 €	
			Animation							0 €	
	Action 2.5 Outils financiers	2.5.1 MAEC	Animation							0 €	
		2.5.1.1 Construction du futur PAEC 2026-2032	Animation		Nouveau PAEC					0 €	
		2.5.1.2 MAEC Eau	Animation	70 jours	70 jours	70 jours	70 jours	70 jours	70 jours	420 jours	
		2.5.1.3 MAEC Biodiversité	Prestation	2 520 €	2 520 €	2 520 €	2 520 €	2 520 €	2 520 €	15 120 €	
			Prestation	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	60 000 €	
		2.5.1.4 Réunion d'information	Animation	4 jours	4 jours	4 jours	4 jours	4 jours	4 jours	24 jours	
		2.5.2 Autre financement	Prestation	2 650 €	2 650 €	2 650 €	2 650 €	2 650 €	2 650 €	15 900 €	
	Total 2				156 090 €	169 291 €	173 292 €	182 293 €	186 094 €	191 095 €	1 008 055 €

55



3. COMMUNIQUER ET SENSIBILISER	Action 3.1 Cible usager	3.1.1 Article site internet S2e77	Animation	Missions des animateurs							0 €
		3.1.2 Manifestation en fonction des opportunités		Missions des animateurs							0 €
		3.1.3 Information via d'autres canaux		Missions des animateurs							0 €
	Action 3.2 Cible élus et communes	3.2.1 Réunions locales de l'eau	Prestation	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	6 000 €	
		3.2.2 Interventions d'expert	Prestation		3 000 €				3 000 €	6 000 €	
		3.2.3 Formations									
	Action 3.3 Cible scolaire	3.3.1 Animations ponctuelles	Animation	Missions des animateurs							0 €
		3.3.2 Manifestation en fonction des opportunités		Missions des animateurs							0 €
		3.3.3 Livrets pédagogiques									
	Action 3.4 Support de communication	3.4.2 Panneaux / roll-up	Prestation	En réflexion au S2e77							
		3.4.3 Gourdes, gobelets									
		3.4.4 Maquettes									
		3.4.5 Films									
		3.4.6 Kit économie d'eau									
		3.4.7 Livrable de la thèse									Prestation
	Action 3.5 Pilotage du contrat	3.5.1. COSUI-COPI et 3.5.2 Rapport annuel	Animation	30 jours	30 jours	30 jours	30 jours	30 jours	30 jours	180 jours	
			Prestation	6 300 €	6 300 €	6 300 €	6 300 €	6 300 €	6 300 €	37 800 €	
			Prestation	5 240 €	5 240 €	5 240 €	5 240 €	5 240 €	5 240 €	31 440 €	
	Total 3.			12 540 €	40 040 €	35 640 €	13 240 €	15 540 €	12 540 €	129 540 €	
Échéancier et montant annuel (M€, en HT)											
			2026	2027	2028	2029	2030	2031	Total		
	Animation agricole	Animation total CARIDF (nombre de jours)	276 jours	276 jours	276 jours	276 jours	276 jours	276 jours	1656 jours		
	Animateur global du contrat	Animation total S2E77 (nombre de jours)	226 jours	226 jours	226 jours	226 jours	226 jours	226 jours	1356 jours		
		Total (prestation)	422 325 €	680 756 €	651 367 €	644 888 €	530 989 €	583 330 €	3 513 655 €		
		Total (jours animation * 420€ + prestation)	633 165 €	891 596 €	862 207 €	855 728 €	741 829 €	794 170 €	4 778 695 €		

56



Convention de servitude

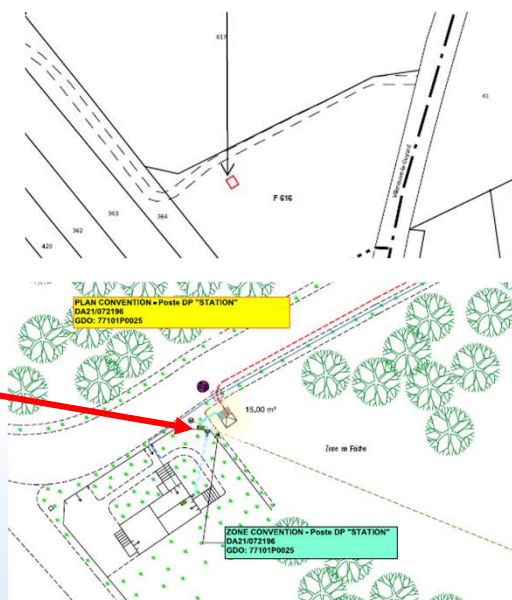
■ CHATENAY/ SEINE – La Futaye F 0616

Demande d'abandon du transformateur privé

Pose d'un nouveau transformateur public nécessaire

Nécessité de faire une convention de servitude avec ENEDIS

Les frais de servitude sont à la charge d'Enedis



57



POINTS DIVERS

58



Référents S2e77



PROPOSITION DE DESIGNER LE MAIRE DE LA COMMUNE COMME REFERENT

En cas de fuites non prévues, gestion de crises....

Le syndicat appellera ou préviendra par SMS le Maire de la commune

(ou son représentant si spécification de la mairie)

59



AGENDA



- Commission Appel d'Offres : **Vendredi 3 Juillet 2026**
10 H à Maison Rouge
- Prochain BUREAU + Conseil Exploitation : **Lundi 14 Septembre 2026**
- Prochain COMITE SYNDICAL : **Lundi 28 Septembre 2026**

60